



**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE MINGAN  
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE SEPT-RIVIÈRES**

**PROCÈS-VERBAL** de la session régulière du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Sept-Rivières, tenue 18 juin 2019 à 16 h 30 au 106 rue Napoléon, bureau 400 à Sept-Îles, salle du Conseil de la MRC de Sept-Rivières

PRÉSENTS les conseillers de comté :

Monsieur Réjean Porlier, préfet et maire de la ville de Sept-Îles  
Monsieur Alain Thibault, préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier  
Monsieur Denis Miousse, conseiller, ville de Sept-Îles  
Monsieur Jean Masse, conseiller, ville de Sept-Îles  
Madame Marie Corbey, conseillère, ville de Port-Cartier

---

**Ouverture de la session**

Le préfet, Réjean Porlier, constate qu'il y a quorum et procède à l'ouverture de la session régulière à 16 h 30.

**2019-06-282**

**Adoption de l'ordre du jour de la session régulière du mardi 18 juin 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte l'ordre du jour de la session régulière du mardi 18 juin 2019 tel que présenté et en laissant l'item « Affaires nouvelles » ouvert."

**2019-06-283**

**Adoption du procès-verbal de la session régulière du 21 mai 2019**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le procès-verbal de la session régulière du 21 mai 2019 tel que présenté."

2019-06-284

**Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement de la MRC de Sept-Rivières au 13 juin 2019**

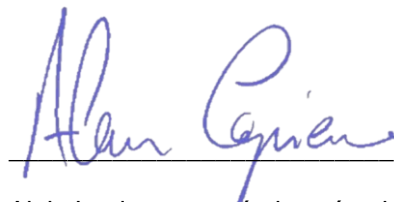
IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la MRC de Sept-Rivières au 13 juin 2019, de 1 032 533.07 \$".

(Voir annexe « A »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire-trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la MRC de Sept-Rivières dispose de crédits suffisant pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

A handwritten signature in blue ink, reading "Alain Lapierre", written over a horizontal line.

Alain Lapierre, secrétaire-trésorier

2019-06-285

**Approbation de la liste des comptes à payer et autorisation de paiement du TNO Lac-Walker au 13 juin 2019**

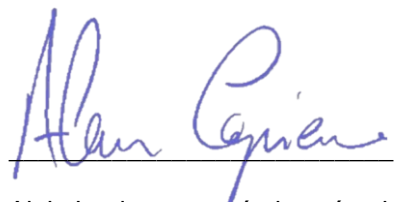
IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières approuve la liste des comptes à payer de la municipalité TNO Lac-Walker au 13 juin 2019, de 22 040.31 \$".

(Voir annexe « B »)

Je soussigné Alain Lapierre, secrétaire-trésorier de la MRC de Sept-Rivières, certifie que la municipalité TNO Lac-Walker dispose de crédits suffisants pour les fins auxquelles ces dépenses sont projetées.

A handwritten signature in blue ink, reading "Alain Lapierre", written over a horizontal line.

Alain Lapierre, secrétaire-trésorier

2019-06-286

**Octroi d'une aide financière pour la Table de concertation des aînés de la MRC de Sept-Rivières**

ATTENDU la demande de contribution financière pour la réimpression du répertoire d'activités et services pour les Aînés de la MRC de Sept-Rivières;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières confirme une participation de 1 750 \$ à la Table de concertation des aînés de la MRC de Sept-Rivières pour la réimpression du répertoire d'activités et services pour Aînés de la MRC de Sept-Rivières;

QUE les sommes soient prises à même le poste "FDT – Projet régionaux."

2019-06-287

**Dépôt du projet de révision du schéma de couverture de risque en sécurité incendie de la MRC de Sept-Rivières**

ATTENDU QU'un schéma de couverture de risques en sécurité incendie est en vigueur sur le territoire de la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QUE le schéma doit en outre être révisé au cours de la sixième année qui suit la date de son entrée en vigueur ou de sa dernière attestation de conformité;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières s'est prononcée par la résolution numéro 2015-03-043, adoptée le 17 mars 2015 sur son intérêt à procéder à l'exercice visant la révision de celui-ci.

ATTENDU QUE conformément à l'article 18 de la Loi sur la sécurité incendie, le projet de schéma de couverture de risques doit être soumis à la consultation de la population;

ATTENDU QUE conformément à l'article 15 de la Loi sur la sécurité incendie, les municipalités de Port-Cartier et de Sept-Îles doivent être consultées sur les objectifs fixés au schéma de couverture de risques et retenus par le conseil de la MRC de Sept-Rivières;

ATTENDU QUE les municipalités de Port-Cartier et de Sept-Îles ont confirmé par résolution la consultation de la MRC.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières accepte le dépôt du projet de révision du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

QUE le Conseil de la MRC autorise la direction générale à transmettre le projet aux ministères.

2019-06-288

**Dépôt du rapport de la direction générale concernant la gestion des différents Fonds et politique de soutien de la MRC**

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières a confié la gestion de l'ensemble des Fonds et politique de soutien de la MRC à sa direction générale en vertu de la résolution 2016-02-25;

ATTENDU QUE la direction générale doit déposer un rapport écrit au conseil suite à la conclusion d'entente concernant la gestion des différents Fonds et politique de soutien de la MRC.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières accepte le dépôt du rapport de la direction générale en date du 30 avril 2019 concernant la gestion des différents Fonds et politique de soutien de la MRC de Sept-Rivières."

2019-06-289

**Nomination d'un représentant au conseil d'administration du Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec**

ATTENDU QUE le CAUREQ est un organisme à but non lucratif dont le conseil d'administration est formé, entre autres, d'élus municipaux provenant de chacune des MRC concernées;

ATTENDU QUE chacune des MRC a la responsabilité de nommer un représentant au sein du conseil d'administration du CAUREQ et que ce dernier doit être un élu ou une élue ou un membre d'un service d'urgence d'une municipalité qui utilise le service 9-1-1 de la Corporation.

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme madame Charlotte Audet, conseillère à la ville de Sept-Îles, pour représenter la MRC de Sept-Rivières au sein du conseil d'administration du Centre d'appels d'urgence des régions de l'Est du Québec (CAUREQ), jusqu'en juin 2021."

2019-06-290

**Nomination d'un représentant de la MRC de Sept-Rivières sur le Comité de gestion incendie du Centre d'appel d'urgence des régions de l'Est du Québec**

ATTENDU QUE le CAUREQ a mis en place en 2003 un comité de gestion incendie afin de remédier à certaines problématiques reliées à la répartition des services incendie;

ATTENDU QUE le CAUREQ permet à la MRC de Sept-Rivières de nommer un représentant sur ce comité;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières nomme sur le comité de gestion incendie du CAUREQ monsieur David Lamarre, directeur du service incendie de la Ville de Port-Cartier, afin de représenter les intérêts de la MRC de Sept-Rivières;

QUE le Conseil de MRC de Sept-Rivières nomme comme substitut monsieur Denis Jutras, directeur du service incendie de la Ville de Sept-Îles, en cas d'impossibilité de siéger pour monsieur David Lamarre.

QUE cette résolution soit acheminée au CAUREQ."

**2019-06-291**

**Octroi du contrat – Travaux d'entretien des chemins au lac Daigle**

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a procédé à un appel d'offres sur invitation pour l'entretien des chemins au lac Daigle entre le 1<sup>er</sup> mai et le 15 novembre 2019.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

"QUE le contrat pour les travaux d'entretien des chemins au lac Daigle soit octroyé à l'entreprise Construction Polaris inc. selon les tarifs spécifiés dans leur soumission, excluant les taxes applicables, soit :

- Nivelage : 138 \$/heure
- Fourniture de MG-20 ou MG-56 : 15.50 \$/tonne
- Balai mécanique avec signaleur : 205 \$/heure
- Mobilisation et la démobilitation de la niveleuse et du compacteur pour la mise en place des matériaux : 150 \$

QUE les sommes budgétaires nécessaires soient prises dans le poste budgétaire « TNO Lac-Walker- Entretien des chemins »."

**2019-06-292**

**Renouvellement et installation ordinateurs et licences**

ATTENDU QUE la MRC a une entente avec la ville de Sept-Îles pour ses services informatiques;

ATTENDU QUE la ville de Sept-Îles procède à un achat regroupé;

ATTENDU QUE la MRC désire changer une partie de ses ordinateurs.

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise monsieur Alain Lapierre, directeur général, à conclure une entente de service avec la ville de Sept-Îles afin de renouveler une partie de ses équipements informatiques et licences pour un montant de 18 552.84 \$;

QUE les sommes soient prises dans le poste budgétaire « MRC – Informatique entretien et réparation ».

**2019-06-293**

**Adhésion à la coopérative d'informatique municipale (CIM)**

ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Québec et la Fédération québécoise des municipalités ont décidé de mettre en commun des ressources pour développer des produits et des services informatiques adaptés aux besoins de municipalités de moindre envergure et aux municipalités de comté;

ATTENDU QUE la Coopérative d'informatique municipale (CIM) a été constituée afin d'offrir à ses membres utilisateurs municipaux des produits informatiques et technologiques, des services et le support connexe ainsi que des services-conseils quant à leurs besoins informatiques et leur développement informatique ou technologique, le tout sans but lucratif;

ATTENDU QUE la MRC des Sept-Rivières a de tels besoins et désire à cette fin devenir membre de CIM, à souscrire à cette fin à vingt (20) parts de qualification de CIM, s'engager à en respecter les règlements et à souscrire au contrat à intervenir avec CIM;

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la MRC de Sept-Rivières souscrit à vingt (20) parts de qualification de CIM pour un montant total de deux cents dollars (200 \$);

QUE la MRC de Sept-Rivières adhère à la CIM à titre de membre régulier de celle-ci et qu'à ce titre elle s'engage à respecter les règlements de la CIM;

QUE monsieur Réjean Porlier, préfet, agisse à titre de représentant de la MRC de Sept-Rivières dans le cadre de l'exercice des pouvoirs et obligations conférés à titre de membre de ladite coopérative."

**2019-06-294**

**Adoption des projets priorités dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2018-2021**

ATTENDU QU'en juin 2018, le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs annonçait le renouvellement du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF);

ATTENDU QUE le PADF respecte les obligations prévues à la Loi sur l'aménagement durable du territoire forestier et répond à la volonté gouvernementale visant à rapprocher les centres de décision des populations locales et de donner davantage d'emprise aux milieux régionaux sur leur développement;

ATTENDU QUE ce programme permet notamment la réalisation d'interventions ciblées visant à :

- Réaliser des travaux d'aménagement forestier sur les territoires forestiers résiduels sous entente de délégation de gestion;
- Réaliser des travaux d'aménagement forestier sur les terres privées appartenant à des propriétaires forestiers reconnus en vertu de l'article 130 de la LADTF (RLRQ, chapitre A 18.1);
- Maintenir et améliorer un réseau de chemins multiusages sécuritaire pour les divers utilisateurs du territoire;
- Accompagner les initiatives et soutenir l'organisation de différentes activités visant à favoriser l'aménagement durable du territoire forestier et la mise e valeur de la ressource forestière.

ATTENDU QUE les projets doivent être complétés avant le 31 mars 2020;

ATTENDU QUE pour 2019-2020, une enveloppe financière de 101 715 \$ est disponible, ainsi qu'une enveloppe résiduelle non récurrente de 354 380 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte les projets priorisés dans le cadre du Programme d'aménagement durable des forêts pour l'année 2019-2020 tels que présentés en annexe;

QUE les projets sont conditionnels à l'obtention par les organismes des différentes autorisations nécessaires auprès des instances gouvernementales;

QUE les modalités concernant le versement et le suivi des projets soient établies par la signature d'ententes de financement à intervenir entre les promoteurs et la MRC de Sept-Rivières;

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."

2019-06-295

**Adoption du premier projet de règlement N° 2019-P02 Amendement au règlement de zonage no 07-92 – Modifications quant aux dispositions concernant les bâtiments complémentaires et les roulotte**

ATTENDU QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adoptait le règlement de zonage N° 07-92 lors de sa séance régulière du 12 mai 1992;

ATTENDU QUE le Conseil juge opportun d'amender le règlement de zonage quant à certaines dispositions concernant les bâtiments complémentaires ainsi qu'à la durée d'installation de roulotte dans le secteur du lac Daigle;

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le premier projet de règlement no 2019-P02."

**2019-06-296**

**Octroi d'une aide financière pour la Ville de Sept-Îles**

ATTENDU l'acquisition par la Ville de Sept-Îles d'un véhicule utilitaire électrique à sa séance du 10 juin 2019;

ATTENDU QUE la municipalité prendra possession du véhicule au printemps 2020.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières confirme une subvention de 20 000 \$ à la Ville de Sept-Îles pour l'acquisition de son véhicule électrique;

QUE les sommes soient prises à même le poste "FDT - Projet régionaux."

**2019-06-297**

**Adoption d'un projet retenu dans le cadre du Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie**

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) conclut une entente avec la MRC de Sept-Rivières dans son exercice et ses responsabilités pour prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire;

ATTENDU QUE les MRC ont maintenant pleine compétence en matière de développement local et régional sur leur territoire;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a mis en place en septembre 2015 dans le cadre du Fonds de développement des territoires, une Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse concernant les projets.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le projet Agitour Côte-Nord - Réfection de la toiture retenu et présenté dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les



milieux de vie en accordant une aide financière de 9 065 \$,

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."

**2019-06-298**

**Acquisition d'un véhicule utilitaire électrique**

ATTENDU QU'il a été convenu que la ville de Sept-Îles procéderait à un appel d'offres public par le système électronique SEAO pour l'acquisition de deux véhicules utilitaires électriques au nom de la municipalité et de la MRC;

ATTENDU le rapport de soumission ACH500-387 déposé par la ville de Sept-Îles en date du 5 juin 2019;

ATTENDU la possibilité de recevoir des aides financières de 5 000 \$ du gouvernement fédéral par le programme IVZE et de 8 000 \$ du gouvernement du Québec par le programme Roulez vert, ainsi qu'une contribution du FDT de 20 000 \$.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Jean Masse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le contrat d'achat regroupé no ACH500-387 « Acquisition de deux véhicules utilitaires électriques » soit accordé à Sept-Îles Hyundai pour la somme de 49 116.95 \$, taxes applicables en sus, et ce pour l'acquisition d'un véhicule pour la MRC;

QUE les sommes nécessaires soient prises dans les postes budgétaires suivant :

- FDT – Projets régionaux ; 20 000 \$
- Excédant non affecté MRC; pour le résiduel.

QUE monsieur Alain Lapierre, directeur général, soit autorisé à signer tous les documents concernant cet achat.

**2019-06-299**

**Achat de publicité écopatrouille**

ATTENDU l'offre de service reçue en date du 6 juin 2019 concernant la publicité de l'écopatrouille;

ATTENDU QU'il a été convenu lors de l'adoption du budget 2019 que les frais reliés aux salaires et au projet de l'écopatrouille seraient facturés aux municipalités.

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller de comté monsieur Denis Miousse,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise madame Caroline Cloutier, conseillère en environnement et développement durable, à conclure l'entente de publicité avec le journal Le Nord-Côtier pour un montant de 1 200 \$, taxes applicables en sus;

QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières autorise madame Caroline Cloutier, conseillère en environnement et développement durable, à conclure l'entente de conception graphique avec MAP Design pour un montant maximal de 500 \$, taxes applicables en sus;

QU'à la fin des contrats, la MRC facture en quotes-parts les municipalités.

**2019-06-300**

**Adoption d'un projet retenu dans le cadre du Fonds de développement des territoires – Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie**

ATTENDU QUE le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) conclut une entente avec la MRC de Sept-Rivières dans son exercice et ses responsabilités pour prendre toute mesure afin de favoriser le développement local et régional sur son territoire;

ATTENDU QUE les MRC ont maintenant pleine compétence en matière de développement local et régional sur leur territoire;

ATTENDU QUE la MRC de Sept-Rivières a mis en place en septembre 2015 dans le cadre du Fonds de développement des territoires, une Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie pour l'année 2019;

CONSIDÉRANT les recommandations du comité d'analyse concernant les projets.

EN CONSÉQUENCE ET POUR TOUS CES MOTIFS,

IL EST PROPOSÉ PAR le préfet suppléant et maire de la ville de Port-Cartier monsieur Alain Thibault,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE le Conseil de la MRC de Sept-Rivières adopte le projet « Revitalisation de la maison des jeunes – Éclipse » de la ville de Sept-Îles retenu et présenté dans le cadre de la Politique de soutien aux projets structurants pour améliorer les milieux de vie en accordant une aide financière de 8 000 \$,

QUE le préfet et le directeur général soient autorisés à signer tous les documents s'y rapportant."

**2019-06-301**

**Levée de la session**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère de comté madame Marie Corbey,

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

"QUE la session régulière du 18 juin 2019 soit levée à 16 h 50."

  
Réjean Porlier  
Préfet

  
Alain Lapierre  
Directeur général et secrétaire-trésorier

En signant le présent procès-verbal, je reconnais avoir signé toutes les résolutions conformément aux obligations prévues au 2<sup>e</sup> alinéa de l'article 142 du Code municipal du Québec.

  
Réjean Porlier  
Préfet

# ANNEXE A

**LISTE DES COMPTES À PAYER**  
**MRC DE SEPT-RIVIÈRES AU 13 JUIN 2019**

<b>1. PLACEMENTS NORD-CÔTIERS</b>	
Réf. : -Loyer pour le mois de juin 2019 .....	10 120.79 \$
<b>2. ALAIN THIBAUT</b>	
Réf. : -Déplacement pour session MRC du 21 mai 2019.....	65.80 \$
Réf. : -Frais de voyage Assemblée des MRC; 5 juin 2019.....	108.40 \$
<b>3. MARIE CORBEY</b>	
Réf. : -Déplacement pour session MRC du 21 mai 2019.....	65.80 \$
<b>4. ALAIN LAPIERRE</b>	
Réf. : -Frais de déplacements pour mai 2019.....	30.00 \$
<b>5. NANCY FOURNIER</b>	
Réf. : -Frais de déplacements pour mai 2019.....	36.00 \$
<b>6. CAROLINE CLOUTIER</b>	
Réf. : -Remboursement dîner tournée familiarisation Écopatrouille (P-C), 14 mai 19.....	25.00 \$
Réf. : -Remboursement dîner formation Écopatrouille, 28 mai 2019.....	206.22 \$
Réf. : -Frais de déplacements pour mai 2019.....	111.36 \$
<b>7. ISAAC FORREST</b>	
Réf. : -Frais de déplacements pour mai 2019.....	12.00 \$
<b>8. ÉCOPATROUILLEURS</b>	
Réf. : -Remboursement dîner Écopatrouille, visite des écoles de Port-Cartier.....	25.00 \$
Réf. : -Frais de déplacements pour mai 2019.....	237.52 \$
<b>9. RÉJEAN PORLIER</b>	
Réf. : -Frais de voyage Congrès FQM et assemblée des MRC; 4-5-6 juin 2019.....	1 305.11 \$
<b>10. HERVÉ DERAPS</b>	
Réf. : -Cotisation annuelle; Ordre des ingénieurs forestiers du Québec.....	684.36 \$
<b>11. RECEVEUR GÉNÉRAL</b>	
Réf. : -Cotisations pour mai 2019.....	10 894.91 \$
<b>12. MINISTRE DU REVENU</b>	
Réf. : -Cotisations pour mai 2019.....	27 262.62 \$
<b>13. CARRA</b>	
Réf. : -Cotisations pour mai 2019.....	1 837.03 \$
<b>14. AON HEWITT</b>	
Réf. : -Cotisations au fonds de pension, mai 2019.....	12 510.92 \$
<b>15. PME+</b>	
Réf. : -Assurance-collective pour juin 2019 (L'Union-Vie).....	6 496.19 \$
<b>16. SOCIÉTÉ QUÉBÉCOISE DES INFRASTRUCTURES</b>	
Réf. : Loyer BANQ pour le mois de juin 2019.....	3 288.47 \$
<b>17. TELUS MOBILITÉ</b>	
Réf. : -Frais cellulaires pour mai 2019.....	118.44 \$
<b>18. TELUS QUEBEC</b>	
Réf. : -Services du 10 juin 2019 au 9 juillet 2019.....	43.16 \$
<b>19. BELL MOBILITÉ</b>	
Réf. : -Frais mensuels cellulaires écopatrouille (17 mai 2019).....	267.10 \$

<b>20. COGECO CONNEXION</b>	
Réf. : -Frais pour juin 2019.....	62.08 \$
<b>21. VISA DESJARDINS</b>	
Réf. : -RDPRM; Location Tempête .....	50.00 \$
Réf. : -Hotel le Manoir, Hébergement Forum Vive allure 1er et 2 mai 2019.....	302.26 \$
Réf. : -Dons - Fondation Hopital l'enfant-Jésus (Décès Suzanne Cyr).....	50.00 \$
Réf. : -Postes Canada, Envoi rapport SHQ.....	19.05 \$
Réf. : -Provigo; achats divers bureau.....	44.89 \$
Réf. : -Survey monkey; écopatrouille.....	37.00 \$
Réf. : -Rona; achat lampe salle communautaire Lac Daigle.....	35.63 \$
<b>22. BANQUE NATIONALE</b>	
Réf. : -Frais pour perception de comptes, mai 2019.....	25.00 \$
<b>23. BMO GROUPE FINANCIER</b>	
Réf. : -Frais pour service de paiement de factures, mai 2019.....	28.74 \$
<b>24. SERVICE DE CARTES DESJARDINS</b>	
Réf. : -Frais marchands pour mai 2019.....	88.19 \$
<b>25. PÉTROLES IRVING</b>	
Réf. : -Essences camion mai 2019.....	358.71 \$
<b>26. PAGES JAUNES</b>	
Réf. : -Facturation mai 2019.....	113.66 \$
<b>27. NUMÉRIK SOLUTIONS D'AFFAIRES</b>	
Réf. : -Copies facturables, imprimante, bureau 405, au 1 <sup>er</sup> juin 2019.....	349.47 \$
Réf. : -Commande de papier Enviro 8.5x11 (10 caisses).....	847.60 \$
<b>28. TRANSUNION DU CANADA</b>	
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, mai 2019.....	223.05 \$
<b>29. GROUPECHO CANADA INC</b>	
Réf. : -Frais pour enquêtes de crédit, mai 2019.....	92.90 \$
<b>30. TABLE DE CONCERTATION DES AÎNÉS</b>	
Réf. : -Aide financière pour le répertoire d'activités et services des aînés.....	1 750.00 \$
<b>31. ZONE VÉLO SKI INC.</b>	
Réf. : -Entretien vélos, écopatrouille.....	866.67 \$
<b>32. DRUIDE INFORMATIQUE INC.</b>	
Réf. : -Réabonnement au programme de maintenance Antidote.....	239.15 \$
<b>33. FRANCO TYP-POSTALIA</b>	
Réf. : -Location trimestrielle, machine à timbres.....	153.50 \$
<b>34. VILLE DE SEPT-ILES</b>	
Réf. : -Achats et installations d'ordinateurs PC Lenovo 2019.....	5 479.58 \$
Réf. : -Achats et installations Licences Office 2019.....	13 073.26 \$
<b>35. CERCLE DES FERMIERES SACRÉ-CŒUR DE MOISIE</b>	
Réf. : -FTD-AMV-2019-03-FR, 1er versement.....	3 960.00 \$
<b>36. IMAGERIE OPTIK 360 INC</b>	
Réf. : -Publication poste écopatrouilleur et Configuration .....	191.09 \$
Réf. : -Versement Final - Campagne de mobilisation - Dépotoirs clandestins.....	11 370.96 \$
<b>37. CAB DE PORT-CARTIER</b>	
Réf. : -Déplacement L.Bond, du 24 avril 2019.....	65.80 \$
Réf. : -Déplacement L.Bond, du 05 juin 2019.....	65.80 \$
<b>38. LAUREMAT INC</b>	
Réf. : -Programme incitatif au compostage domestique.....	280.00 \$
<b>39. CARREFOUR JEUNESSE EMPLOI DE DUPLESSIS</b>	
Réf. : -PEA-C-09005PEA0001, Versement Final.....	7 958.00 \$
<b>40. ANNE-MARIE POUDRIER, NOTAIRE "EN FIDÉICOMMISS"</b>	
Réf. : -Achat bâtiment 1152-1166 Laure, Sept-Iles (vendeur: 9074-9656 Québec Inc).....	906 850.60 \$

**41. ANNE-MARIE POUDRIER, NOTAIRE**

Réf. : -Honoraires professionnels - Acte d'achat bâtiment 1152-1166 Laure, Sept-Iles..... 1 748.23 \$

**TOTAL DES DÉPENSES..... 1 032 533.07 \$**

# ANNEXE B



**LISTE DES COMPTES À PAYER**  
**TNO LAC-WALKER AU 13 JUIN 2019**

<b>1. MRC DE SEPT-RIVIERES</b>	
Réf. : -Dépenses partageables pour juin 2019.....	16 389.00 \$
Réf. : -Achat d'une lampe pour la salle communautaire/Lac Daigle.....	35.63 \$
<b>2. FQM ÉVALUATION FONCIÈRE</b>	
Réf. : -Gestion du rôle, juin 2019.....	2 021.64 \$
<b>3. HYDRO-QUÉBEC</b>	
Réf. : -Éclairage public pour mai 2019.....	669.76 \$
<b>4. EUROFINS ENVIRONEX</b>	
Réf. : -Analyses d'eau centre communautaire, mai 2019.....	285.83 \$
<b>5. CONSEIL INNU TAKUAIKAN</b>	
Réf. : -Cueillette et transport des MR, Recyclables, mai 2019.....	1 801.75 \$
<b>6. DÉBOISEMENT EXCAVATION BNL INC</b>	
Réf. : -Services d'excavation; ruisseau du Lac Daigle.....	574.16 \$
<b>7. JEAN-DAVID CANTIN</b>	
Réf. : -Remboursement de taxes 2019.....	15.69 \$
<b>8. GENEVIÈVE BOLDUC</b>	
Réf. : -Remboursement de taxes 2019.....	16.90 \$
<b>9. MARTIN ÉLECTRIQUE</b>	
Réf. : -Travaux électrique pour fixation d'une lumière au centre communautaire.	229.95 \$
<b>TOTAL DES DÉPENSES.....</b>	<b>22 040.31 \$</b>

# ANNEXE C

**Projet de résolution d'adoption des projets PADF**

Liste des projets

Promoteur : **Association des utilisateurs du Chemin du Lac Profond**  
(deux projets) : **142 271 \$**

1. Réfection ponceaux (3 sites) Plaine des Grâces  
Montant de l'aide : 66 626 \$
2. Réparation Chemin déluge 2017  
Montant de l'aide : 75 645 \$

Promoteur : **Association chasse et pêche Septilienne (ZEC Matimek)**  
(deux projets) : **70 938 \$**

1. Remplacement ponceau du cours d'eau permanent du chemin d'accès au débarcadère du réservoir de Sainte-Marguerite  
Montant de l'aide : 46 588 \$
2. Réfection du chemin d'accès du lac Hall  
Montant de l'aide : 24 350 \$

---

Total : 4 projets  
Montant total : 213 209 \$